

Le BCG dans la vessie pour traiter un cancer



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec



Document produit par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal, diffusé avec son autorisation et adapté à la demande du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.

Vous avez appris que vous êtes atteint d'un cancer de la vessie. Votre médecin propose d'injecter le BCG (Bacille de Calmette-Guérin) pour traiter les cellules cancéreuses dans la vessie. Cette fiche décrit comment se déroule ce traitement et les précautions à prendre.

Pourquoi dois-je recevoir ce traitement ?

Le BCG injecté dans la vessie sert à :

- > traiter un cancer peu profond (superficiel) de la vessie
- > empêcher le retour du cancer ou sa progression après une opération de la vessie

En quoi consiste ce traitement ?

On entre un petit tube souple (cathéter) dans le canal où passe l'urine (urètre), jusque dans la vessie. Cette étape peut être inconfortable. En cas d'inconfort, un anesthésiant local peut vous être appliqué. **Parlez-en à votre médecin si cela vous inquiète.**

Une petite quantité de BCG est ensuite envoyée dans la vessie par ce tube. C'est ce qu'on appelle une « injection intravésicale ».

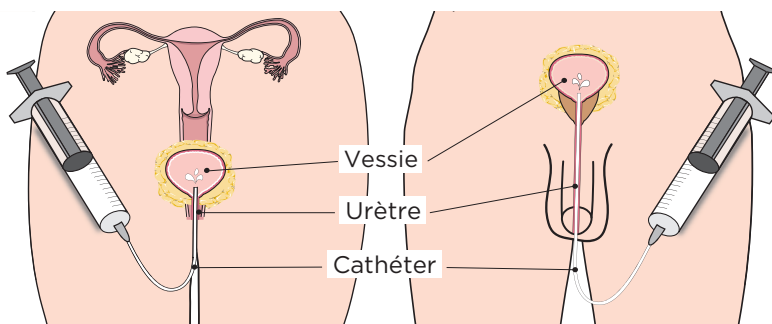
Le BCG est un vaccin contre la tuberculose, une infection des poumons. Ce vaccin n'existe plus au Canada. Il est fait de bactéries atténuées pour être utilisées comme médicament.

Quand le BCG entre en contact avec les cellules cancéreuses, il cause une réaction inflammatoire (les tissus gonflent). Cela détruit les cellules malades. Le BCG est parfois donné avec un autre médicament : l'interféron. L'interféron stimule le système de défense de votre corps. Votre médecin verra si vous devez le prendre aussi.

Combien de temps dure le traitement ?

Tout dépend de votre état de santé et du type de cancer. En général, les traitements ont lieu 1 fois par semaine pendant 6 semaines. Puis ils se répètent selon un calendrier déterminé par le médecin (ex. : tous les 3 mois, puis tous les 6 mois pendant 3 ans). Votre médecin vous dira le nombre de traitements dont vous aurez besoin et pendant combien de temps. Cela peut être très variable d'une personne à l'autre.

Injection de BCG dans la vessie



Le médicament est injecté par un petit tube (cathéter) dans la vessie.

Ce traitement a-t-il des risques ?

Ils sont peu nombreux. Voici les effets qui peuvent arriver **dans de très rares cas**.

- Une infection importante qui touche d'autres organes. Dans ce cas, vous devrez prendre des antibiotiques pendant plusieurs mois.
- L'urètre pourrait devenir plus étroit et cela pourrait diminuer la force du jet d'urine.
- Le BCG pourrait se rendre dans le foie, les articulations et la peau et causer une inflammation dans ces organes.

Y a-t-il des précautions à prendre AVANT le traitement ?

Le BCG fonctionne mieux lorsqu'il est concentré. Il faut donc empêcher qu'il se mélange à l'urine dans la vessie. Pour cela :

- > **Ne buvez pas de liquides** durant les **4 heures AVANT** chaque traitement.



- > Si vous prenez des médicaments qui font uriner (**diurétiques**), prenez-les **2 heures APRÈS votre traitement** et non avant. Si vous n'êtes pas sûr que vous prenez des diurétiques, demandez à votre pharmacien ou à votre médecin.

Par ailleurs, avant chaque traitement, dites à votre médecin et votre infirmière si :

- vous êtes enceinte ou vous allaitez
- vous avez des symptômes d'infection urinaire (envies pressantes, brûlures au moment d'uriner)

Si vous avez une infection urinaire, votre traitement sera peut-être retardé le temps de la soigner.

- vous avez des symptômes de rhume, de grippe ou d'une autre infection (gorge, dents...)
- vous avez d'autres questions qui vous inquiètent

Quelles sont les étapes du traitement ?

Chaque traitement dure de 15 à 30 minutes. Mais il faut prévoir de 2 à 4 heures en tout pour :

- > l'évaluation de l'infirmière
- > la préparation du médicament
- > le traitement

AVANT LE TRAITEMENT

- 1** Vous verrez une infirmière avant chaque traitement. Elle vous posera des questions sur votre état de santé, votre dernier traitement et les effets secondaires que vous avez pu avoir. Prenez le temps d'en discuter avec elle.
- 2** Le médicament BCG est préparé quand vous arrivez. Vous devrez attendre pendant ce temps. Le temps d'attente peut varier d'une fois à l'autre.

PENDANT LE TRAITEMENT

- 1** Vous êtes allongé.
- 2** L'infirmière nettoie vos parties génitales avec un produit désinfectant. Prévenez l'infirmière si vous êtes allergique à l'iode.
- 3** Elle insère le petit tube (cathéter) dans le canal par lequel vous urinez. Le tube est poussé dans le canal urinaire, jusque dans la vessie. En cas d'inconfort, un anesthésiant local peut vous être appliqué.
- 4** L'urine présente dans votre vessie est vidée par le tube.
- 5** Le médicament BCG est envoyé par le même tube, dans votre vessie.

- 6 L'infirmière retire le tube.
- 7 Vous resterez allongé durant 1 heure en vous tournant toutes les 15 minutes.
- 8 Vous pouvez ensuite partir, à moins d'un avis contraire.

RECOMMANDATIONS APRÈS LE TRAITEMENT



ATTENTION

N'urinez pas pendant 2 heures à partir du moment où le tube a été retiré. Il y a cependant certaines exceptions.

2 heures après le retrait du tube

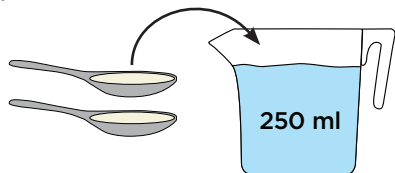
- > Allez uriner.
- > Buvez au moins 10 à 12 verres de liquide par jour pendant les 48 heures qui suivent le traitement. Cela diminue les effets secondaires (voir paragraphe plus loin).

Pendant 6 heures après CHAQUE traitement

Pour éviter que vos proches soient en contact avec le médicament :

- > Urinez en position assise sur la toilette pour éviter les éclaboussures.
- > Après avoir uriné, versez 2 tasses d'eau de javel pure dans la toilette puis fermez le couvercle. Laissez agir 15 minutes. **Tirez ensuite la chasse d'eau 2 fois.**
- > Après avoir uriné, lavez vos parties génitales à l'eau et au savon.
- > S'il y a des éclaboussures, nettoyez la toilette et le siège avec de l'eau de javel diluée (voir recette ci-dessous) puis rincez avec de l'eau.

Nettoyez tout ce qui a été en contact avec de l'urine (ex. : siège de toilette) avec de l'eau javel diluée dans de l'eau. Il faut compter 30 ml (1 once) d'eau de javel pour 250 ml (1 tasse) d'eau. Soit 2 cuillères à soupe pour 1 tasse.



- > Ouvrir une fenêtre et mettre la ventilation.
- > Lavez-vous les mains avant et après être allé aux toilettes.
- > Lavez séparément les vêtements qui auraient pu être en contact avec l'urine.
- > Si de la peau a été en contact avec de l'urine, nettoyez-la avec de l'eau et du savon.

Y a-t-il des précautions à prendre après les traitements?

Pour éviter le contact du médicament avec votre partenaire, n'ayez pas de relations sexuelles pendant 24 heures après le traitement. Si vous avez des relations sexuelles au cours de la semaine qui suit le traitement, utilisez un condom.

Puis-je être enceinte pendant le traitement?

Non, il faut empêcher une grossesse tout au long de votre traitement. Choisissez une méthode de contraception fiable que vous pourrez utiliser pendant toute sa durée. Les conjointes des hommes traités doivent aussi utiliser un moyen de contraception durant les traitements.

Attendez 6 mois après la fin des traitements avant d'essayer d'avoir un enfant. Si vous avez des questions à ce sujet, discutez-en avec votre médecin.

Il est aussi important de ne pas allaiter durant votre traitement au BCG.

Y a-t-il des effets secondaires?

Voici ce que vous pourriez ressentir durant les 2 jours qui suivent le traitement.

- Difficulté à uriner.
- Douleur dans le bas du ventre au moment d'uriner.
- Envie d'uriner souvent et en petite quantité, le jour comme la nuit.
- Sang ou dépôts blanchâtres ou brunâtres dans les urines.

- Légère fièvre, moins de 38,3 °C (100,9 °F) ou symptômes ressemblant à ceux d'une grippe (fatigue, frissons, maux de tête, maux de gorge, etc). Dans ce cas, prenez de l'**acétaminophène** (exemple : Tylenol).
- Fatigue.
- Perte d'appétit.

Que dois-je surveiller après le traitement ?

Appelez la clinique où vous avez reçu votre traitement si :

- > Les effets secondaires durent plus de 2 jours ou s'aggravent.
- > Vous avez beaucoup de sang dans votre urine pendant plus de 2 jours après le traitement. Après 2 jours, votre urine doit être claire.
- > Vous avez mal aux articulations pendant plus de 2 jours après votre traitement alors que vous n'aviez pas mal avant.
- > Vous toussiez sans arrêt.
- > Vous avez des frissons ou vous vous sentez très mal.
- > Vous avez mal au cœur (des nausées) ou des vomissements.
- > Vous avez de la diarrhée.
- > Vous avez mal aux yeux ou ils sont rouges ou irrités.
- > Vous n'arrivez pas à uriner.



Rendez-vous à l'urgence :

- Dès que votre température prise par la bouche dépasse 38,3 °C (100,9 °F).
- Si 2 jours après votre traitement, votre température prise par la bouche dépasse 38,0 °C (100,4 °F) pendant plus d'une heure.

À qui m'adresser pour obtenir de l'aide ou poser des questions ?

Centre hospitalier affilié universitaire régional (CHAUR) à Trois-Rivières :

Secrétariat - Clinique externe d'urologie.

> **819 697-3333, poste 63295**

Hôpital du Centre-de-la-Mauricie à Shawinigan :
Secrétariat - Chirurgie générale et urologie.

> **819 536-7500, poste 2626**

Hôpital Sainte-Croix à Drummondville :
Secrétariat - d'hémo-oncologie.

> **819 478-6464, poste 24202**

Hôtel-Dieu-d'Arthabaska à Victoriaville :
Secrétariat - Clinique externe d'urologie.

> **819 357-3843**



POUR EN SAVOIR PLUS

Cancer de la vessie-Canada :

> **cancerdelavessiecanada.org**

Société canadienne du cancer :

> **cancer.ca**

Pour en savoir plus sur le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, consulter le site Internet :

<https://ciusssmq.ca>

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Le CHUM n'est pas responsable du contenu de ce document tel que modifié par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, ni de l'utilisation qu'en fait ce dernier.

chumontreal.qc.ca/fiches-sante